



HAL
open science

Etudiants africains dans les universités privées tunisiennes : nouvelle figure de l'étudiant “ international ”

Sylvie Mazzella

► **To cite this version:**

Sylvie Mazzella. Etudiants africains dans les universités privées tunisiennes : nouvelle figure de l'étudiant “ international ”. Sylvie Mazzella. La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud, pp.327-347, 2009. hal-01222221

HAL Id: hal-01222221

<https://amu.hal.science/hal-01222221v1>

Submitted on 29 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Étudiants africains dans les universités privées tunisiennes : nouvelle figure de l'étudiant « international »

Sylvie MAZZELLA

En Tunisie, deux événements ont pesé dans l'évolution d'une migration qualifiée venue de l'Afrique subsaharienne depuis les années 2000 : d'une part, l'installation à Tunis, en 2003, du siège de la Banque africaine de développement (BAD), suite aux événements politiques survenus en Côte d'Ivoire, soit près de 1 000 employés et cadres transférés, outre leurs 800 enfants et personnels de maison ; d'autre part, l'ouverture d'universités privées qui accueillent de plus en plus d'étudiants de l'enseignement supérieur venus du sud de l'Afrique (ils représentent 80 % des étudiants étrangers de ces établissements).

Qui sont ces étudiants étrangers qui ne sont pas ceux de la coopération scientifique étatique ? Si les recherches nous renseignent relativement bien sur les boursiers de la coopération scientifique inter-étatique, nous savons encore peu des choses sur ceux qui n'entrent pas dans ce cadre.

Cette étude propose quelques pistes de réflexion sur « la quête d'internationalisation » des étudiants subsahariens inscrits dans l'enseignement supérieur privé au Maghreb. Au-delà, elle pose la question de l'accueil en Tunisie d'un étranger diplômé d'un type nouveau : celui d'un étudiant – proche et lointain à la fois – ni arabe et ni européen, venu d'un pays du même continent et situé plus au Sud.

La première partie de l'article revient sur les conditions et le contexte de création d'universités privées nationales en Tunisie. La seconde partie souligne la composition sociale des étudiants africains dans ce type d'universités privées. La dernière partie interroge, à partir d'une trentaine d'entretiens, leurs horizons d'attente dans un pays qui n'a pas les mêmes caractéristiques qu'un pays du Nord, mais qu'on pourrait qualifier d'« intermédiaire » – ni riche ni pauvre, mais aussi ni blanc ni noir – dans l'échelle de hiérarchie des valeurs économiques et symboliques qui sépare les pays dominants des pays dominés. C'est aussi un pays qui a la même langue internationale que le leur, avec un passé colonial commun sous domination française.

L'université privée en Tunisie

L'accession à une sorte d'internationalisation de l'enseignement supérieur devient possible aujourd'hui, en Tunisie comme au Maroc, avec le développement d'établissements privés qui proposent un enseignement bilingue, non seulement dans le supérieur, mais aussi dans le primaire et le secondaire, et qui peuvent donner accès à des diplômes reconnus à l'international. Depuis 2008, la Tunisie en particulier a assoupli davantage sa législation quant à l'accueil d'universités privées étrangères. Après la création, en 2006, de la Sorbonne à Abou Dhabi et de l'université Lyon II à Dubaï en septembre 2008, c'est au tour de la faculté de Paris Dauphine de s'exporter à Tunis : l'Institut Tunis-Dauphine a ouvert ses portes à la rentrée 2009.

La création, depuis les années 2000, d'établissements supérieurs privés nationaux, en Tunisie, s'inscrit dans cette mouvance. À la différence d'instituts privés plus anciens qui proposent des formations professionnelles courtes (langue, informatique, électronique, secrétariat) pour non-bacheliers ou des instituts privés de l'enseignement supérieur dont les diplômes ne sont pas reconnus par l'État, ces établissements supérieurs privés nationaux délivrent désormais des diplômes universitaires agréés par l'État et tendent à les faire reconnaître sur le marché international. Ainsi, à partir d'octobre 2001, 21 établissements supérieurs privés tunisiens, dont 18 à Tunis, ont été créés selon la loi du 25 juillet 2000. Le phénomène demeure encore marginal, quantitativement faible au regard des 190 établissements supérieurs publics et de leurs 320 000 étudiants : on compte moins de 4 000 étudiants – dont un tiers d'étrangers – qui y trouvent une formation entièrement francophone et / ou anglophone. Mais, les effectifs de ces institutions privées ont été multipliés par 3 en cinq ans. Leurs étudiants sont des cadres d'entreprises privées et, surtout, de nouveaux bacheliers qui n'ont pas obtenu la filière choisie, ou encore des étudiants du premier cycle sortis du secteur public, issus essentiellement des filières courtes des Instituts supérieurs des études techniques (ISET). Une fois titulaires d'un diplôme universitaire d'études techniques (deux ans et demi après le Baccalauréat), ceux qui n'ont pas pu trouver un emploi ni réussir le concours d'entrée aux écoles publiques d'ingénieur, se tournent alors vers les établissements privés agréés, afin de poursuivre des études d'ingénieur.

L'enseignement supérieur privé mise ici sur les « laissés-pour-compte » du système universitaire public pariant sur un retournement de stigmatisation, à l'instar de ce que décrivent Saïd Ben Sedrine et Vincent Geisser (1999) sur les destinations dites « de seconde chance » vers d'autres pays du Maghreb, longtemps considérées par les Tunisiens comme « des destinations poubelles ». Toutefois, à l'inverse de ces dernières, les établissements supérieurs privés parient sur une professionnalisation de l'enseignement supérieur privé et une meilleure insertion professionnelle locale, en fin d'études. En outre, ils misent sur un renversement de la tendance au départ des étudiants tunisiens vers des universités étrangères. Ils espèrent exercer une forme d'attractivité auprès des

jeunes qui ne sont pas partis à l'étranger ou qui en reviennent déçus. Ils comptent ainsi sur les effectifs d'étudiants revenus au pays et de bacheliers qui ont suivi leurs études secondaires dans des lycées francophones ou anglophones de Tunisie, mais qui rencontrent un problème d'adaptation avec l'arabisation de filières dans les universités publiques tunisiennes. Pour cela, la grande majorité de ces établissements supérieurs privés développent l'offre de formation dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, en pleine expansion, perçu comme le principal gisement d'emplois à venir.

Des entrepreneurs de l'enseignement supérieur privé

Les orientations académiques et commerciales diffèrent d'un établissement à l'autre, d'un directeur à l'autre. Il y a ceux qui, formés dans le giron de l'Éducation nationale, revendiquent la continuité de leur mission publique dans le privé. Leurs présidents fondateurs, enseignants de renom (retraités ou non) de l'enseignement supérieur public tunisien, ont participé activement à la conduite des réformes des années 1990 visant aussi bien la création de filières d'excellence que l'institutionnalisation de nouvelles filières de techniciens du supérieur ou la revalorisation de la formation professionnelle publique (Mazzella, 2006). Ces défenseurs de formations dites « d'excellence » des grandes écoles techniques du secteur public, perçues comme nécessaires à la reproduction des élites au service de l'État et à la « mise à niveau » des entreprises tunisiennes, se tournent vers le privé à un moment où le secteur public, saturé, représente moins d'attrait pour une jeunesse diplômée et recherchée par des PME tunisiennes et par des groupes internationaux délocalisés en Tunisie.

À l'inverse, on trouve les directeurs d'établissements supérieurs privés qui sont issus de la formation professionnelle privée et qui viennent grossir les rangs des établissements pris dans une logique quantitative de développement commercial. Leurs sociétés anonymes peuvent regrouper jusqu'à 80 actionnaires dont une bonne part d'entreprises privées tunisiennes. Ces actionnaires sont parties prenantes de la formation (enseignement, suivi de stages en entreprise, recherche commanditée) et potentiels employeurs. Des banques privées tunisiennes sont aussi actionnaires d'établissements supérieurs privés et leurs cadres viennent y suivre une formation continue. Le secteur bancaire participe d'autant plus à la genèse de ces établissements et au comité pédagogique que les directeurs des études et formations à la banque ont un profil de chercheurs universitaires et qu'ils restent membres d'unités de recherche de l'enseignement public. Ces établissements ont agrandi leurs locaux et élargi le spectre de leurs filières jusqu'à proposer 80 formations en direction des nouveaux bacheliers, des étudiants de premier cycle, mais aussi de la formation professionnelle et des cadres d'entreprises privées. Ce sont ces établissements qui accueillent le plus d'étudiants étrangers. Les frais d'inscription annuels varient, en moyenne, de 3 000 à 7 000 dinars tunisiens

(soit 1 788 à 4 172 euros), sachant que la tranche supérieure se situe autour de 8 000 à 10 000 dinars (soit 4 768 à 5 960 euros), et que le SMIC en Tunisie est d'environ 200 dinars, soit 120 euros.

Des directeurs d'universités privées ont multiplié, ces dernières années, les formes d'accord avec les établissements privés et publics des pays de l'Afrique francophone. Ces directeurs se déplacent régulièrement, avec leur délégation, en mission dans les pays africains (Cameroun, Sénégal, Congo, Mali, Guinée, Tchad, Côte d'Ivoire mais aussi Algérie et Mauritanie). Ils y présentent leurs établissements lors de journées « portes ouvertes » organisées dans des hôtels de luxe ou dans les universités publiques et les établissements supérieurs privés de ces différents pays, en présence du ministre de l'Enseignement secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique de ces pays, et de son homologue de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Parfois, ces réunions se déroulent sous l'égide de l'ambassadeur de Tunisie dans ces pays, comme en Côte d'Ivoire. Plus qu'une simple université, la délégation y représente son groupe : un groupement d'institutions d'enseignement (enseignement supérieur et formation professionnelle) à caractère privé, agréé par le ministère tunisien de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Technologie. Les directeurs tunisiens de ces structures (à l'instar de leurs homologues marocains ¹) ont constitué dans ces pays d'Afrique francophone des bureaux privés « de conseil en formation », avec les ressortissants du pays qu'ils emploient sur place, dans le but de prospector le marché et de promouvoir leurs établissements auprès des étudiants subsahariens. Aujourd'hui, les étudiants du Gabon ou du Cameroun peuvent commencer deux années de formation dans un établissement privé de leur pays et valider leur licence dans une des universités privées de Tunisie. Le marché est offensif, au point qu'une université privée tunisienne a tenté une délocalisation au Gabon.

En Tunisie, l'université privée assure l'accueil des étudiants subsahariens à l'aéroport et un hébergement provisoire en foyer, met en relation l'étudiant avec l'association des étudiants étrangers de son établissement. Des établissements ont mis en place un bureau d'accueil, une Maison de l'étudiant étranger qui aide à l'ouverture d'un compte bancaire en Tunisie et explique les procédures pour l'obtention d'un visa. Des établissements comptent déjà des « boursiers » parmi leurs étudiants étrangers, soit de la Banque africaine du développement (BAD), soit de la Banque islamique de développement (BID), soit encore de deux gouvernements, ceux du Gabon et de la Côte d'Ivoire.

Certains établissements s'organisent en interne en créant des dispositifs partiels d'aide au financement aux étudiants méritants. Ainsi, un établissement a obtenu, auprès de ses entreprises partenaires, un « parrainage » comportant la couverture totale ou partielle des frais d'études au vu des résultats des étudiants et de leur situation sociale. D'autres proposent la création de

1. Voir l'article d'A. Belkadi et M. Charef dans l'ouvrage.

« chèques de formation » destinés aux étudiants, à l'instar de ce que suggère la formation professionnelle privée. Quelques établissements privés sont en pourparlers avec des banques tunisiennes, pour mettre en place des « crédits études » dont le remboursement serait garanti, non seulement par la caution solidaire des parents, mais aussi par la qualité des études accomplies et par les perspectives d'emploi.

Ces étudiants étrangers représentent un enjeu important pour certains de ces établissements tant ils garantissent un « taux de remplissage » d'effectifs qui n'est actuellement pas du tout assuré par les seules inscriptions d'étudiants tunisiens.

Profil sociaux des étudiants étrangers dans les universités privées tunisiennes

Une base de données a été constituée, à partir des dossiers d'inscription d'étudiants étrangers d'une des universités privées tunisiennes qui est historiquement la première à ouvrir ses portes avant même la loi, et qui, parmi les établissements supérieurs privés, accueille le plus grand nombre d'étudiants étrangers. Nous retrouvons les grandes caractéristiques sociales de la première base statistique, portant sur l'ensemble des étudiants étrangers de l'enseignement supérieur privé tunisien ².

Sur les 381 étudiants étrangers de cette université, plus de 90 % viennent d'Afrique subsaharienne (dont presque 40 % de Gabonais). Les étudiants des Moyen et Proche-Orient représentent 5,5 % de la population totale des étudiants étrangers, contre 4 % venant du Maghreb. Les étudiants sont majoritaires en premier et deuxième cycles dans les filières économie-droit-gestion et sciences, qui accueille la totalité des étudiants subsahariens et des étudiants étrangers du Maghreb, tandis que les étudiants des Moyen et Proche-Orient se destinent principalement au domaine d'études des lettres-langues-sciences humaines-architecture.

Que nous apprend l'analyse d'un échantillon – représentatif mais non exhaustif – de 263 dossiers d'inscription d'étudiants étrangers de cette université, regroupant 22 nationalités différentes (tab. 1) ?

Dans ce corpus d'enquête, les étudiants de l'Afrique subsaharienne sont représentés à plus de 95 % contre 2,7 % étudiants étrangers du Maghreb, 0,8 % venus des Moyen et Proche-Orient, 0,8 % venus d'Europe, et 0,4 % d'Amérique. Ces étudiants étrangers y suivent les filières économie-droit-gestion et science de l'ingénieur – les plus choisies dans cette université –, ainsi que les filières sciences comptables-informatique appliquée à la gestion-sciences de l'éducation-DUT génie électronique et informatique-DUT génie informatique. Nous trouvons les étudiants étrangers du Maghreb, tous issus du

2. Voir l'article de M. Mandhouj et S. Mazzella dans cette troisième partie d'ouvrage.

baccalauréat scientifique, dans les filières droit-sciences économiques et gestion et dans les études d'ingénieurs. Les étudiants des quinze autres pays d'Afrique préparent un diplôme d'ingénieur (37,8 %) puis se trouvent en droit (20,3 %) *ex aequo* avec la filière sciences économiques et gestion. Ce sont eux qui remplissent les filières des sciences comptables, DUT génie électronique et informatique, et informatique appliquée à la gestion. Les deux étudiants libanais de l'échantillon suivent, pour l'un, des études d'ingénieur et, pour l'autre, la filière sciences économiques et gestion. Un étudiant belge est inscrit en sciences économiques et gestion, un étudiant français est en droit, tout comme un étudiant canadien.

Tableau n° 1. Répartition des étudiants étrangers inscrits dans une université privée tunisienne selon l'origine géographique (2005-2006) (Effectif)

Origine géographique	Effectif	Pourcentage
Gabon	81	30.8
Cameroun	53	20.2
Côte d'Ivoire	39	14.8
Congo	28	10.6
Mali	22	8.4
Tchad	6	2.3
Niger	5	1.9
Bénin	4	1.5
Guinée	4	1.5
Algérie	3	1.1
Burkina	3	1.1
Mauritanie	3	1.1
Liban	2	0.8
Sénégal	2	0.8
Canada	1	0.4
Comores	1	0.4
Djibouti	1	0.4
Madagascar	1	0.4
Maroc	1	0.4
Togo	1	0.4
France	1	0.4
Belgique	1	0.4
Total	263	100

Source : dossiers d'inscription d'une université privée de Tunis.

Un tiers d'entre eux prépare un diplôme d'études universitaires général en premier cycle, un deuxième tiers poursuit des études en vue de l'obtention d'un diplôme d'ingénieur, le dernier tiers se répartissant entre des études en maîtrise et la préparation d'un Brevet de technicien supérieur (BTS). Le traitement

statistique de ces dossiers d'inscription permet l'élaboration et le croisement d'autres variables, telles que le type de filière et la mention au baccalauréat, le pays d'obtention du baccalauréat, la catégorie socioprofessionnelle des parents, le type éventuel de bourse obtenue, le type d'établissement et la moyenne de l'année précédente, la durée du cursus dans cette université, le quartier de

Encadré n° 1

Présentation des dossiers d'inscription dans une université privée tunisienne

Les dossiers se présentent sous la forme de grosses boîtes mentionnant : l'année, la filière et le nom des étudiants. À l'intérieur, autant de pochettes que d'étudiants. Sur chaque pochette est agrafée une fiche récapitulative remplie par l'administration de l'établissement avec : nom, prénom, date et lieu de naissance de l'étudiant, adresse à Tunis, dernier établissement fréquenté, année, diplôme, date d'inscription à l'université privée, classe, boursier ou non, nom et profession des parents. Tous les documents sont en français.

Dans chaque pochette, on trouve des documents remplis par l'étudiant : une demande d'admission (A/ identification, B/ adresse du candidat, C/ les études antérieures et en cours, D/ la filière demandée, E/ le type de règlement des frais d'études) ; et une fiche de renseignements complémentaires : nom, prénom du père et de la mère ou du tuteur (avec le degré de parenté), profession, adresse employeur. Sont consignés également divers documents de l'administration : une fiche « sanction », une fiche « absence », une fiche « résultats », ainsi que diverses pièces administratives (photocopie des diplômes obtenus, fiche de demande de bourse à la Banque islamique du développement, l'évaluation de stages, la correspondance par courriel avec la famille, une attestation éventuelle de prise en charge par son État, relevé de notes au baccalauréat, etc.).

Liste des variables retenues après l'analyse des dossiers :

Nationalité (22 nationalités représentées), sexe, filière (droit-sciences économiques-gestion, sciences comptables, informatique appliquée à la gestion, ingénieur, sciences de l'éducation, DUT génie électronique et informatique, DUT génie informatique), le nombre d'années d'études à l'université (un à cinq ans), connaissance de l'université privée (anciens élèves, entourage, presse, internet, ambassade, autre), la filière du baccalauréat (scientifique, littéraire, économique, STI, STT, G, F, Autre), la mention au baccalauréat, le pays du baccalauréat, la moyenne de l'année précédente (admis, admis avec rachat, redoublement), PCS père et mère en huit postes (agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers, retraités, sans emploi), le type d'établissement avant l'université privée (lycée du pays d'origine, redoublement dans cette université, autre université publique / privée, autre établissement), le type de bourse (État du Gabon, État de la Côte d'Ivoire, Banque islamique de développement, autre bourse, non-boursier), ainsi que la mention par l'étudiant d'un tuteur en Tunisie (membre de la famille, amis, ambassade, cadre de la Banque africaine du développement), et le quartier d'habitation en Tunisie en quatre catégories (centre ville, quartier résidentiel aisé, foyer, quartier populaire).

résidence en Tunisie, la présence ou non d'un tuteur (membre de la famille éloignée ou amis qui se porte garant de l'étudiant en Tunisie), le moyen de connaissance de l'université privée tunisienne (encadré 1).

Avant leur inscription à l'université privée, les étudiants sont à plus de 65 % bacheliers de leur pays d'origine, âgé de 19 ans en moyenne, contre 30 % déjà inscrits dans une université (privée ou publique, dans le pays d'origine ou à l'étranger) et 5 % de non déterminés. S'agissant des renseignements sur leur baccalauréat : le pays d'obtention de ce diplôme est à 94 % (soit 248 étudiants) celui du pays d'origine contre 3 % (soit 8 étudiants) qui l'ont obtenu dans un autre pays d'Afrique et un seul dans un pays européen. 70 % d'entre eux ayant obtenu la mention « Passable » au baccalauréat. Sur l'ensemble des 263 étudiants du corpus, on ne compte qu'une seule mention « Très bien » (un étudiant congolais dont le père est chef d'entreprise et la mère employée) et quinze avec une mention « Bien ».

Au lycée, ils ont poursuivi en première position la filière scientifique (à 43,3 %), et en deuxième position la filière littéraire (à 22 %), puis la filière d'économie (à 13 %).

Toutes nationalités confondues, la majorité des bacheliers scientifiques poursuivent des études d'ingénieur à l'université privée. C'est le cas des étudiants étrangers du Maghreb. Les bacheliers littéraires se retrouvent dans la filière droit. Mais on constate une plus grande dispersion de ces bacheliers entre les différentes filières : par exemple, sur 15 étudiants gabonais ayant obtenu un baccalauréat en Lettres, 6 se trouvent en droit, 6 en sciences économiques et gestion, 1 en sciences comptables et 2 en informatique et gestion. Sur les 12 étudiants ivoiriens détenteurs d'un baccalauréat en lettres, 4 sont inscrits dans la filière droit, 3 en sciences économiques et gestion, 2 en sciences comptables, et 3 en informatique appliquée à la gestion.

La variable du niveau de l'élève, durant l'année précédente dans cette université privée, n'est pas systématiquement renseignée dans le dossier (40 % de non déterminés). Mais sur les 60 % renseignés, nous remarquons un fort taux d'admission dans la classe supérieure, dont nous ne saurions dire s'il est imputable au niveau scolaire de l'étudiant ou au niveau d'exigence des enseignants : 41,3 % ont été admis à passer dans la classe supérieure, 17,9 % ont été admis après une session de rattrapage et moins de 1 % ont redoublé. Sur les 81 étudiants gabonais par exemple, 53 ont été directement admis à passer, contre 20 après un rattrapage à la session de septembre, et un seul redoublement (7 étudiants non pas été renseignés).

Ils sont non-boursiers à 64 %. Mais, parmi les 36 % d'étudiants boursiers, nous notons que 24 % ont une bourse de l'État gabonais, 5 % une bourse de l'État ivoirien, 5 % une bourse de la Banque islamique du développement ; en outre, 1 % d'entre eux ont bénéficié d'une aide financière par l'employeur de leurs parents (à l'instar des employés de la Banque africaine du développement).

La majorité des parents sont d'un milieu aisé dans leurs pays d'origine. Les pères cadres ou appartenant aux professions intellectuelles supérieures

représentent 44 % de l'échantillon. Les pères ouvriers ne représentent que 3,8 % et les pères retraités 7,6 %. Les mères appartiennent, en première position, à la catégorie profession intermédiaire (à 24,3 %), puis à la catégorie cadre (à 22 %). Les mères n'occupant pas d'emploi arrivent en troisième position avec un taux à 19 %.

À la question ouverte : « Comment avez-vous connu notre établissement ? », posée par l'administration dans une des fiches de renseignement, 31 % étudiants ont répondu connaître cette université par d'anciens élèves, 22 % par la presse ou la radio, 16 % ont répondu par l'entourage, 8 % par Internet, 4 % par leur ambassade, 15 % ont coché la réponse autre, et 19 % n'ont pas répondu.

Si 70 % des étudiants précisent ne pas avoir de « tuteur » (se portant garant moralement et financièrement) en Tunisie, 18 % mentionnent une personne de la famille habitant la Tunisie, 9,5 % mentionnent un membre du personnel de la BAD et 2,5 % l'ambassade de leur pays (pour les étudiants boursiers).

Que nous apprend maintenant le traitement statistique de cette base (263 individus statistiques) sur les cinq premières nationalités les mieux représentées, c'est-à-dire par ordre décroissant : le Gabon (38,5 %), le Cameroun (11,4 %), la Côte d'Ivoire (7,5 %), le Congo (5,6 %) et le Mali (4,8 %) ?

Excepté les étudiants ivoiriens, qui comptent quasiment autant de filles que de garçons, les autres nationalités comptent une majorité de garçons parmi leurs effectifs (plus de 60 %). Si les Camerounais, Ivoiriens et Congolais ont, pour la majorité d'entre eux, suivis la filière scientifique avant le baccalauréat (puis littéraire en deuxième position), les Maliens et Gabonais ont suivi la filière économique.

Sur les 81 Gabonais de la base statistique, tous sont boursiers, soit de leur État à 79 %, soit boursiers de la Banque islamique de développement à 21 %. Sur les 39 Ivoiriens, 36 % sont boursiers de leur État et 5 % de la Banque islamique du développement. Sur les 28 Congolais, 36 % perçoivent une bourse de la Banque islamique du développement et 7 % reçoivent une aide financière de l'employeur de leur parent. En revanche, les Camerounais et les Maliens sont majoritairement non-boursiers. Mais c'est parmi eux que l'on compte le plus de pères cadres supérieurs, respectivement 62 % et 63 %, contre 36 % chez les Gabonais, 40 % chez les Ivoiriens et 28 % chez les Congolais.

Les mères cadres supérieurs sont également les plus nombreuses chez les Camerounais et Maliens : elles représentent, en première position, respectivement 30 % et 36 % de l'ensemble des catégories sociales contre 27 % chez les Gabonais (en deuxième position, après la catégorie « retraitée » des mères gabonaises qui en compte 28 %) et contre 15 % de mères ivoiriennes cadres supérieurs.

Excepté les étudiants congolais qui ont obtenu, en première et deuxième positions, les mentions « Assez bien » et « Bien » au baccalauréat, les quatre autres groupes d'étudiants étrangers ont, dans leur grande majorité et surtout chez les Gabonais, obtenu la mention « Passable ».

La filière d'études qui arrive en première position parmi les étudiants gabonais, ivoiriens, camerounais et congolais de cette université privée est celle d'ingénieur. En seconde position, les Gabonais étudient le droit, quand les Camerounais et les Congolais étudient les sciences économiques et la gestion et les Ivoiriens les sciences comptables. Les Maliens poursuivent principalement des études en sciences économiques et gestion, puis en droit.

L'ensemble de ces étudiants étrangers habite les quartiers populaires de la périphérie de Tunis. Celui d'Ibn Khaldoun, proche d'un grand campus, y concentre le plus d'étudiants, étrangers ou non. Nous constatons que la population étudiante gabonaise, la plus nombreuse, n'habite pas dans les foyers privés que propose l'établissement (confortables avec accès à l'Internet dans chaque chambre, mais onéreux), à la différence des Camerounais, Maliens ou Ivoiriens, par exemple. On peut supposer qu'elle s'est suffisamment organisée en réseau dans la ville, au fil des ans, pour constituer un *turn over* important d'appartements bon marché, accessibles aux nouveaux entrants vite tenus informés.

Partir au Maghreb... pour quelle « quête d'internationalisation » ?

Dans cette partie, il s'agit de préciser la question du choix du Maghreb pour les étudiants subsahariens inscrits dans ces établissements privés, à partir de l'analyse qualitative d'une trentaine de longs entretiens non directifs (d'une durée de deux heures en moyenne). Que représentent pour eux – venus d'un pays (le plus souvent plus) pauvre – les études supérieures au Maghreb ?

Une stratégie d'élection par rapport à leur pays d'origine : partir n'importe tout, partir à tout prix

Nous retrouvons, dans leurs discours, ce que des auteurs – qui ont travaillé sur la migration des diplômés ou des élites – ont déjà constaté. Le choix du diplôme est encore fortement déterminé par le fait qu'il est obtenu à l'étranger ; et ceux qui pourraient suivre, dans leur pays même, des études économiques ou de gestion préfèrent, s'ils en ont les moyens, investir dans le label étranger (surtout en sciences et technique) qui accroît encore leur avance par rapport aux autres (Niane, 1992, 20). Une frontière sociale s'établit entre eux et ceux restés au pays.

Les étudiants affichent clairement une détermination dans leurs études. Ils sont venus se former à l'étranger, dès le premier cycle, pour « faire la différence » avec ceux, nombreux, restés au pays. Il s'agit, pour eux, de trouver des filières qui n'existent pas dans le pays d'origine comme celle, par exemple, qui concilie l'informatique et le génie électrique. Ils misent aussi sur l'accumulation de formation en Masters spécialisés. Pour ceux qui ont déjà vécu une année universitaire à l'étranger, au Canada ou en France, le passage en Tunisie est vécu comme un moment de rattrapage des années précédentes, jugées perdues. Ils sont conscients d'être des privilégiés économiques par

rapport à ceux du public, soit que leur famille peut subvenir à leurs besoins, soit que la bourse accordée par leur État leur assure de bonnes conditions d'études. Ceux qui sont boursiers de leur État, ont le sentiment d'être des « élus » :

« C'est comme si on vous envoyait en mission pour apprendre ce qui se passe ailleurs pour essayer d'améliorer votre pays. Donc en général, ce qui fait que les étudiants aiment bien sortir facilement, c'est qu'ils savent que lorsqu'ils sortent, le retour est garanti. »

On retrouve également chez eux une « disposition d'ouverture » à une culture étrangère. « Une ouverture aux autres hommes et à leur culture ; une capacité / disponibilité à ressentir certains éléments de la langue et de la culture des autres comme un "enrichissement" », (Szerszynski, Urry, 2002). Tous mettent en avant un état d'esprit ouvert aux autres cultures, à l'instar de cet étudiant ivoirien, boursier d'excellence de l'État de la Côte d'Ivoire inscrit dans une université privée tunisienne :

« J'ai quelque part provoqué le fait d'être éloigné. Parce que je me suis dit : "Seulement rester dans mon pays, seulement, ne suffirait peut-être pas". Et puis, tout jeune, je savais qu'avoir l'expérience d'un autre pays pourrait toujours être utile pour faire évoluer le sien. Alors je me dis : "Y'a plein de choses qui se font en Côte d'Ivoire, mais comment est-ce que les choses se font en Tunisie par exemple ? Comment est-ce que les choses se font en France ?" Donc, quand on vient, quand on sort de notre pays, et qu'on vient étudier, on n'est pas là seulement pour l'aspect intellectuel. On étudie, c'est vrai, les maths et la physique, on peut aussi étudier en Côte d'Ivoire. Ici, ce que nous venons chercher, c'est pas vraiment cette connaissance en mathématiques ou en physique ou l'aspect pratique des études. Non, c'est beaucoup plus en dehors de ça, c'est l'aspect culturel. »

Venus du Mali ou de Côte d'Ivoire sans visa comme la réglementation les y autorise, ils apprécient la relative fluidité de circulation entre leur pays et la Tunisie.

De plus, dans des pays africains où les mouvements de grèves universitaires sont récurrents tant les conditions de travail sont difficiles, les familles sont à la recherche d'une stabilité de la formation universitaire de leurs enfants. En Tunisie, leurs enfants trouvent des établissements privés luxueux, des salles de cours au matériel flambant neuf équipées d'outil informatique à la pointe.

Pour les étudiants de la Côte d'Ivoire, dans le contexte de troubles politiques des années 2000, il est clairement recherché un pays qui rassure :

« On sait que la Tunisie est parmi les... les cinq États policiers au monde. Je sais pas les chiffres, je suis plus trop sûr, mais c'est quand même un État policier et puis la sécurité est l'État ici. Les Ivoiriens en tous cas, avec tout ce qu'on a vécu, on a une prolifération d'étudiants ivoiriens vraiment effrénée ici, ces dernières années. C'est même pas l'État, ce sont les parents ! Et l'État commence à faire un autre pas. Cette année, par exemple, on a reçu quatre vagues d'étudiants ! Chaque année c'est une vague ou deux. Là c'est quatre vagues d'étudiants ! » (étudiant ivoirien, responsable d'une association d'étudiants ivoiriens).

Le plus souvent, ces étudiants font aussi l'expérience de l'autonomie : se débrouiller pour la première fois loin de la cellule familiale pour trouver un logement ou s'occuper des démarches administratives dans un pays étranger ; gérer un budget. Avec le temps, garçons ou filles, certains décident ensuite de

poursuivre leurs études en master spécialisé, sur place, sans l'aide d'une bourse ou des parents, mais en s'autofinçant au moyen d'emplois non déclarés.

Un parcours semé d'épreuves

Le choc de la désillusion

Ils ont dû parfois accepter une réorientation, à leur arrivée. Ce n'est pas systématiquement une formation de leur choix ni, dans certains cas, une destination choisie par eux, surtout pour les boursiers de leur gouvernement.

Récit d'un étudiant ivoirien boursier de son État, sorti major de son lycée technique : de l'obtention de la bourse à son désenchantement à l'arrivée à Tunis...

J'ai été major de mon établissement et j'ai eu la bourse que l'État accorde aux majors de chaque lycée technique.

Ils nous avaient d'abord promis le Canada car il y a une bonne école de biochimie là-bas. Et malheureusement les manigances, et tout ce qui est corruption chez nous ça existe encore et... donc, après c'était le Maroc. Du Canada, on est passé au Maroc. On était dix étudiants de différentes filières techniques et puis on a fait le dossier, tout ce qu'il fallait, fait les passeports, et puis, à la fin, on nous a fait savoir que juste trois d'entre nous pouvaient partir. Mais nous, on a dit :

« On est tous de filières différentes, chacun est major de son établissement, sur quels critères vous êtes-vous basés pour choisir ces trois-là ? ».

Là, on n'avait pas les réponses, ils nous ont dit :

« On n'a pas besoin de vous répondre, ce n'est pas vous qui décidez ici, allez, tout ce qu'on peut faire, c'est vous demander de choisir des écoles de renommée en Côte d'Ivoire. Partout en Côte d'Ivoire, choisissez l'école qui vous plaît et nous allons payer votre scolarité, et nous allons vous donner la bourse que vous deviez avoir si vous étiez au Maroc ».

Mais nous, on a dit :

« On ne veut pas ! On ne veut rien. Là vous avez trois élites que vous avez fait partir, vous allez avoir sept têtes, sept cerveaux qui vont se gaspiller comme ça parce que vous l'avez voulu ainsi. Nous n'irons plus à l'école, si nous n'avons pas notre bourse on va s'asseoir à la maison ».

Le ministre s'est rendu compte de la situation, c'était compliqué, il ne pouvait pas résoudre le problème. Alors il a dû mettre l'argent... il a dû mettre la main dans sa poche :

« Voici de l'argent, trouvez-moi des écoles pour ces enfants partout dans le monde. Si les écoles sont fermées, débrouillez-vous, trouvez-leur des écoles. Étatiques ou privées, trouvez-leur des écoles. Parce que je leur ai promis, j'ai promis à leurs parents, et ce sont des élites, il faut qu'ils continuent leur formation ».

Finalement, j'ai eu une bourse d'excellence pour la Tunisie, c'est 450 dinars par mois. Ça fait environ 915 euros par trimestre. C'est la Côte d'Ivoire qui gère le tout. Alors, en Côte d'Ivoire, on me donne un papier, bon voilà, tu vas venir faire une formation en

biochimie. C'était à l'université privée. Alors d'abord, quand je suis dans l'avion, je suis avec un monsieur tunisien, un cadre :

« - Alors comment ça va ? Tu vas où ? »

- En Tunisie ;

- Ah, tu vas en Tunisie, moi aussi. Je suis Tunisien ;

- Moi, j'y vais pour étudier ;

- Pour étudier quoi ?

- La biochimie ;

- Quoi ? La biochimie ? Mais y'a pas de biochimie en Tunisie ! »

Donc, déjà dans l'avion, je sais qu'il n'y a pas de biochimie en Tunisie :

« - Dans le public ou dans le privé ? »

- De partout. Dans le public, tu fais la biochimie après la Maîtrise normalement, quand tu fais CBG (Chimie -Biologie-Géologie), après tu peux faire un DEA ou un doctorat. Mais, en première année, y'a pas ;

- Non mais c'est pas vrai ! J'ai le papier, c'est mon État qui m'envoie là ; la Côte d'Ivoire a discuté avec la Tunisie ; donc voilà, je vais faire la biochimie ».

Il me dit :

« - Petit, vraiment je suis désolé, mais que je sache, y'a pas de biochimie. Alors, si ça a changé ces derniers mois, peut-être... En tous cas je te souhaite beaucoup de chance ;

- Ok, merci ! ».

Et quand j'arrive à l'université :

« - Je suis venu m'inscrire en biochimie, voici votre papier.

- La biochimie ? Ah vraiment désolé, mais la biochimie non ! Tu parles de biochimie, mais encore faut-il essayer de parler de la chimie ! Et la chimie, ça fait plus de vingt ans qu'on n'a pas fait la chimie dans cette école ! Alors la biochimie, on n'a jamais fait de biochimie, ça n'existe pas !

- Mais, c'est vos papiers ça !

- Ah ! Tu sais, voici les filières qui existent... »

Et là, il me sort le catalogue, y'a toutes les filières du monde, et je vois la biochimie, la biochimie est bien mentionnée. Il me dit :

« - Oui, tu vois, la biochimie est là. Mais c'est une question de... il faut avoir un quota, si tu peux trouver quinze autres étudiants... ».

C'est maintenant moi qui dois chercher quinze autres étudiants pour qu'on ouvre la filière... Je suis tombé vraiment des nues... Alors je reviens à l'ambassade, je dis :

« Y'a pas ma filière, je veux retourner en Côte d'Ivoire. »

Parce qu'en Côte d'Ivoire j'avais commencé les cours quand même, à Polytechnique, où je sais que c'est une bonne formation, donc je préfère retourner en Côte d'Ivoire pour faire ma formation de base :

« Ah non, c'est hors de question que tu retournes en Côte d'Ivoire. Trouve-toi une filière et fais-la. Tu es major de ta promotion, tu es un élève excellent, tu vas t'en sortir. »

Ils m'ont demandé de choisir entre l'informatique et le génie électrique... Bon, l'informatique, je sais qu'il y a des tas d'étudiants qui sont formés en informatique en Côte d'Ivoire, qui sortent justement de l'institut polytechnique. Et puis, je me suis dit :

« D'ici cinq ans, l'informatique sera un domaine saturé, tout le monde va faire informatique. Alors moi, je serai quoi ? Un analyste-programmeur seulement ? L'analyse-programmation aussi ça va se saturer dans dix-quinze ans. »

Alors moi, j'ai réfléchi et j'ai dit :

« Ok, je fais la filière génie électrique / informatique industrielle, parce que c'est deux filières en une ».

En Côte d'Ivoire, il y a seulement le génie électrique ou seulement l'informatique industrielle, là je fais les deux, ça peut me donner une longueur d'avance.

Ces étudiants deviennent critiques, quant à « l'international » affiché par les établissements privés qu'ils jugent être davantage « un coup de *marketing* » qui bénéficie aux plus riches d'entre eux :

« C'est du *marketing*. Par exemple, on met des programmes d'échanges avec le Canada. Un exemple simple : un étudiant qui veut aller au Canada, qu'est-ce qu'il fait ? Il paie son billet d'avion aller-retour, il paie son logement au Canada. Ça veut dire que tu t'inscris dans une école en Tunisie, tu paies déjà 3 000 euros, puis on te dirige vers le Canada, mais c'est encore à tes frais. Ce qu'ils cherchent, c'est le super super riche en fait. Mais c'est écrit, c'est vrai que c'est écrit... Y'a des programmes d'échanges avec la France, mais si... Moi je me suis amusé à faire un truc : j'ai coché les écoles qui sont en partenariat, je suis allé sur leur site, j'ai cherché « partenariat », j'ai jamais vu l'université privée en question. Le principe français, c'est que l'école publique fait du *deal* avec l'école publique. L'établissement tunisien est une école privée, donc là, ça marche pas. » (étudiant gabonais).

Ils vivent des difficultés d'adaptation comparables à d'autres étrangers en situation d'expatriation :

« Depuis que je suis venue en Tunisie, je ne suis pas rentrée encore. Mais je ne trouve pas, parce que je... n'apprécie pas beaucoup... surtout, la Tunisie... la vie qu'on mène en Tunisie. En Tunisie, dehors il y a la solitude. Il y a des communautés, mais ce n'est pas... tu ne sens pas vraiment l'affection avec ces gens-là, comme si tu étais au pays. Même si vous vous regroupez de temps en temps, mais il y a toujours quelque chose qui manque en toi. Parce que, dès que vous vous regroupez, tu penses au pays. J'aurais préféré, moi, quand on se regroupe, de dire : "Ha ! Je suis au pays". » (étudiante guinéenne).

« Mais y'a le plan familial, on n'a pas la paix. On est là, on apprend que y'a telle personne qui est morte, que y'a telle personne qui a été tuée, y'a telle personne, y'a telle personne... moi j'ai mes frères là-bas, avec lesquels je n'avais pas de contact. Je suis resté en Tunisie six ans sans avoir de contact avec mes frères, alors que c'était tout ce que j'avais au pays. Et donc, vous comprenez que, dès ma première année, je constate les événements au pays et je ne sais pas si mes frères sont sortis indemnes, s'ils sont encore vivants... moi c'était ça mon grand problème. Chaque fois je... Bon, en 2006 heureusement, j'ai pu avoir le contact, ils sont vivants, bon... » (étudiant ivoirien).

Ils expriment cependant le sentiment d'un manque de reconnaissance sociale et économique de l'étudiant subsaharien dans la société tunisienne :

« Ici, on représente une pompe à fric, un robinet. Y'a qu'à voir comment on nous traite pour le paiement au deuxième semestre à l'université privée. J'ai jamais vu un truc plus humiliant... C'est un système de badge : sur ces badges, y'a des bandes rouges, très identifiables qu'on peut voir de loin. Il faut avoir trois barres. Une fois que vous avez

les trois barres, vous avez payé toute l'année, vous êtes tranquilles. Alors, ceux qui ont les parents, qui sont anciens, qui se gèrent eux, ils payent d'abord la première partie. Tu as une barre. Tu dois payer avant le 1^{er} janvier, parce qu'eux, fiscalement, après ils doivent s'arranger... Donc, dès le 1^{er} janvier, à la rentrée, y'a un mec qui est là qui vérifie les badges. Il t'a dit bonjour toute l'année et, ce jour-là, il te dit : "Tu ne rentres pas à l'école". Et c'est un cinéma qui dure un mois. Ça veut dire que, ce n'est plus un étudiant de l'université privée, c'est le *business* d'abord. Ça, c'est le premier symbole. Après un Africain qui a un problème avec un Tunisien dans la rue, personne n'intervient... » (étudiant gabonais).

« Les Tunisiens pensent qu'on vient ici pour quémander. Alors que nous apportons de l'argent ici. Si je devais en vouloir à quelqu'un, c'est aux responsables des établissements. Ils n'ont pas préparé les gens à recevoir les étudiants. » (étudiant camerounais).

« C'est une non-reconnaissance de l'apport économique des étudiants étrangers... Quand j'étais responsable à l'AESAT, j'ai eu l'occasion d'en parler avec le ministre tunisien de l'Éducation. Pourquoi certains étudiants de ces écoles privées souffrent de certaines pratiques ? À savoir, par exemple, un étudiant en 4^e année, s'il ne peut pas payer la totalité de l'inscription, alors il ne se voit pas délivrer l'attestation de paiement pour qu'il puisse se régulariser. Moi, je lui ai dit que je pense qu'il y a un manque de confiance entre le ministère et ces écoles privées. Si vous avez confiance dans ces écoles, pourquoi vous ne donnez pas plus facilement la carte de séjour à leurs étudiants étrangers ? Comme vous le faites pour les étudiants des universités publiques... Il n'a pas trouvé de réponse. Peut-être que les responsables de ces institutions privées n'ont pas voulu travailler à ce que les autorités leur fassent confiance. » (étudiant guinéen en doctorat à l'université de la Zitouna ³, ancien président de l'AESAT, association des étudiants africains).

Ils font plus douloureusement l'expérience d'un sentiment d'indignité. Contrairement au migrant qualifié européen qui suscite généralement une image valorisée, cette migration est confrontée à une image dévalorisée d'elle-même dans le pays d'accueil. Avant même de venir en Tunisie, ces migrants étaient sur la défensive, et pensaient *a priori* que les Tunisiens étaient racistes envers les Noirs. Et cela a sans aucun doute joué dans la manière de vivre leur installation : « On se sentait observé » ; « C'était un regard qui nous jugeait ». Certains disent s'être méfiés dès le début et ne pas avoir cherché la relation à l'autre. Les étudiants subsahariens se plaignent de jets de pierres dans la rue, et les cadres de la BAD d'insultes à leur rencontre : « Ils nous appellent les singes, les négresses ». Mais malgré ces épreuves – ou en partie en réaction à ces épreuves – la formation d'un « entre soi » se consolide.

La constitution d'un entre-soi : les diplômés du privé

Il s'agit de voir ici de quelles manières les étudiants de ces établissements contribuent, par eux-mêmes, à la reconnaissance du secteur des établissements supérieurs privés en Tunisie, dont la vitrine d'appel est « l'excellence » mais

3. L'université Zitouna est un établissement d'enseignement supérieur public regroupant deux instituts, l'Institut supérieur de civilisation islamique de Tunis (qui délivre des diplômes jusqu'à la maîtrise et qui accueille en première année l'ensemble des étudiants subsahariens de l'université), et l'Institut supérieur de théologie qui propose un enseignement du premier cycle au Master de recherche (sciences religieuses, civilisation islamique, théologie).

dont la réputation reste à faire. Comment leur sentiment d'appartenance au groupe « des diplômés du privé » prend-il forme ?

Le moment de l'accueil du nouveau venu étudiant africain contribue sans aucun doute, dès son arrivée, à la formation d'un entre-soi. L'accueil est une des missions remplie par l'association des étudiants africains, l'AESAT⁴, qui regroupe l'ensemble des étudiants d'Afrique subsaharienne du public et du privé. Mais au sein même des établissements supérieurs du privé, un étudiant s'occupe de les prendre en charge comme nous l'explique Rudy, étudiant gabonais responsable de l'accueil dans l'un d'entre eux :

« Je donne mon numéro de téléphone à la secrétaire de l'université. Elle me dit : "Oui, y'a des étudiants qui vont arriver". Je lui dis : "Écoutez, ce qu'on va faire, quand ils arrivent, vous leur donnez mon numéro de téléphone". Donc, après, comment je m'en sors ? La première année, c'était brouillon. C'est la deuxième année que je le fais... la première année, je suis sorti, j'étais mort, j'étais claqué. Maintenant, je triche. Je dis : "Y'a des Maliens qui vont arriver" ; je dis : "Essaie de te renseigner" – parce qu'ils se connaissent tous finalement. Le mec qui vient ici, il ne vient jamais à l'aventure. Il a toujours un ami, un cousin... Je dis : "Essaie de te renseigner chez les Maliens si y'a pas quelqu'un qui connaît tel gars". Il dit : "Oui, y'a son cousin". Alors, je lui dis de donner mon numéro à son cousin et de m'appeler. Le cousin m'appelle, je lui dis : "Ton cousin arrive demain à telle heure. Je vais le prendre, je vais l'amener à l'université, il va s'inscrire. Si tu veux, tu viens le chercher après". Après, une fois qu'il a fait toutes les inscriptions, je lui dis : "Maintenant il faut que tu ouvres un compte, si tu veux tu peux le faire ou alors je le fais, c'est mon boulot". Je lui donne le numéro, etc. Après, dans la semaine, on se voit, on va prendre la presse, on voit pour la maison... Voilà, ça se passe comme ça. Simplement, je ne suis pas payé pour faire ça.

Quand il arrive, il ne connaît rien au dinar. Les cinq premières heures, tu fais ce que tu veux avec lui... Moi, c'est pas mon truc, c'est pas mon principe. Je leur explique tout, mais par contre il faut qu'il paye tout, le taxi et tout. Je suis disponible une journée. En une journée, on fait tout ce qu'on a à faire. Y'en a qui ont des problèmes, un qui s'est fait arnaquer dans un immeuble pour le logement. C'était 350 dinars, le mec a dit 450 [...] »

On trouve clairement chez les étudiants subsahariens jouant le rôle de « responsables d'accueil », l'ambition de promouvoir « une culture d'école privée tunisienne ». Lors d'un entretien réunissant trois de ces responsables, l'un d'entre eux affirmera :

« Je sais que tous les gens qui ont un diplôme sont portés par ceux qui arrivent. Ça veut dire que si... si j'ai un diplôme, s'il est valable dix ans, il faut que pendant dix ans cette école continue à marcher. Comment répondre à cette question ? Simplement, on doit créer une... une culture. Une culture d'école. Voilà. Je veux dire, les écoles américaines, c'est une culture d'école, les écoles françaises, c'est une culture... Voilà. Et pour créer une culture, il faut que les élèves aient un sentiment particulier d'appartenance. Déjà. Et l'appartenance, c'est des actions ponctuelles, c'est simple, c'est... l'accueil, c'est l'intégration, c'est la facilité à certains services, voilà ! »

4. Les associations d'étudiants ont prospéré depuis la fin des années 1990 et ont aussi appris à mieux s'organiser au sein de l'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie qui regroupe et met en réseau les différentes associations des étudiants ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne. Elle compte 2 500 adhérents. À ce réseau, il faut ajouter les associations culturelles comme la Jeunesse catholique des Africains à Tunis (JCAT) qui regroupe une soixantaine d'adhérents.

Ces étudiants plus anciens mettent au service des nouveaux venus leur connaissance « du marché des établissements privés tunisiens » afin de les aider à mieux rationaliser leur choix de filière :

« Je leur dis la vérité. Tu veux faire quelle filière ? Tu veux faire une filière X, mais est-ce que tu en as les capacités intellectuelles ? Tu as quel bac ? J'ai un bac Y. Ok, alors on voit ensemble, oui c'est vrai avec ce bac tu peux faire cette filière X. Maintenant, tu veux la faire dans un établissement privé, Ok. Voilà, un établissement qui est renommé pour telle filière, tel autre pour telle autre filière et ainsi de suite. Je leur dis ce que je sais... Je les aide à faire des choix. Mais je ne dis pas tel établissement n'est pas sérieux, non pas du tout. Je dis : "Cet établissement est pour cette filière, si tu ne fais pas ça, je ne te conseille pas. Va plutôt dans tel autre". Parce qu'on sait quand même maintenant les renommées des établissements selon les filières. » (étudiant malien).

« Maintenant je mets l'accent sur l'orientation. Donc, j'ai pris un groupe d'étudiants cette année. Je leur ai dit : "Y'a des sites sur Internet, pour les étudiants. J'ai besoin que vous fassiez une recherche dans votre secteur d'activités. Vous prenez les fiches « métier », vous regardez à quoi ça correspond, quelles études il faut suivre, combien ils sont payés en France, en quoi ça consiste, les programmes... et vous essayez de critiquer aussi". Un groupe de dix étudiants. Ils ont fait ça. On a résumé et on l'a envoyé sur les mails de tous les étudiants de 1^{ère} année. » (étudiant gabonais).

Par ailleurs, le prestige des cadres de la BAD rejaillit sur eux, aussi bien localement que dans leur pays d'origine. Concrètement, cela se traduit par des possibilités de stages au sein de la BAD, mais aussi par des possibilités de rémunération pour de petits boulots et une aide aux activités para-universitaires.

« Toute la communauté, et d'une façon particulière l'étudiant même, en Tunisie, s'est vue un peu respectée. Il faut qu'on se le dise... au début les gens... c'était difficile d'accepter que des étrangers noirs puissent avoir des grosses voitures... Nous, quand on nous voyait, au début on comptait pas. Mais entre-temps la BAD est venue, ah ! Donc du coup, tout le monde nous acceptait. » (étudiant ivoirien).

« Quand on sort du pays, qu'on va en France, on sait que l'étudiant qui a des difficultés financières, il peut faire un petit travail pour arrondir ses fins de mois. Ce qui n'est pas possible en Tunisie. Donc avec l'arrivée de la BAD, on a trouvé d'autres moyens de le faire. Moi, personnellement, je donne des cours à domicile aux lycéens, aux enfants de la BAD. Donc, donner des cours à domicile, conduire les gens de la BAD qui ont besoin d'un chauffeur ou faire quelques courses... Donc, sur le plan social, ça a aidé. Et à l'heure où je vous parle, quelqu'un m'a contacté pour que je fasse partie d'un petit comité qui va travailler dans ce sens, mais de façon formelle. C'est un comité d'étudiants, qui va essayer de se faire reconnaître auprès des fonctionnaires et des cadres de la BAD : dire que nous sommes un groupe, que nous sommes à votre disposition si vous avez deux ou trois petites choses à faire, deux ou trois petites courses. Cette fois ça s'organise un peu plus. Parce qu'avant, c'était chaque personne... là, le comité mettra en rapport immédiat la demande de service du cadre avec l'offre de l'étudiant. » (étudiant camerounais).

« Cette année, je vais faire le stage à la BAD. Ça permet toujours d'avoir quelques contacts. Et puis quand j'aurai mon Master, je vais essayer de chercher du travail à la BAD. » (étudiant malien).

Certains cadres de la BAD jouent le rôle de véritables tuteurs pédagogiques et professionnels auprès de ces étudiants, en conseillant les étudiants sur leurs parcours, en leur ouvrant leur carnet d'adresses professionnel, en dirigeant leurs mémoires en Master spécialisé.

Conclusion

La demande sociale d'études à l'étranger est forte en Afrique, et elle existe depuis longtemps. Elle prend toutefois une tournure nouvelle grâce, notamment, à une relative démocratisation des moyens de circulation et des moyens de communication, à une diversification des programmes de bourse, et à un intérêt croissant pour l'international qui se traduit par de nouvelles stratégies éducatives des familles appartenant aux fractions supérieures des classes moyennes (Aguiar et Nogueira, 2008 ; Darchy-Koechlin et Van Zanten, 2005).

Au Maghreb, elle prend également une tournure nouvelle avec la montée en puissance d'une stratégie commerciale des établissements privés tunisiens (avec ceux marocains⁵), et la volonté des États subsahariens d'aider à la consolidation d'un groupe social : *les futurs jeunes cadres africains du privé formés à l'étranger*. Certains pays, comme le Gabon ou la Côte d'Ivoire, y contribuent au moyen de bourses d'État créant, dès le premier cycle et dans de nouvelles filières, de véritables « couloirs d'étudiants » pour les établissements de l'enseignement supérieur privé du Maghreb. Les établissements supérieurs privés tunisiens fabriquent un « international », sans doute de second ordre académique et à « prix *discount* » comparé à d'autres places universitaires dans le monde. Ils restent cependant une voie d'ouverture aux jeunes bacheliers privilégiés ou élus venus d'Afrique noire, quand l'entrée dans l'enseignement supérieur public des pays du Nord devient de plus en plus sélective.

Bibliographie

- Aguiar A. et Nogueira M.-A., 2008, « La formation des élites et l'internationalisation des études : peut-on parler d'une "bonne volonté internationale" ? », *Éducation et Société*, n° 21, 22-37.
- Boubakri H. et Mazzella S., 2005, « La Tunisie entre transit et immigration. Politiques migratoires et conditions d'accueil des subsahariens à Tunis, in Bredeloup S. et Pliez O. (dir.), « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n° 36, 149-166.
- Darchy-Koechlin B. et Van Zanten A., 2005, « La formation des élites. Introduction », *Revue internationale d'éducation*, n° 39, 67-78.
- Dutercq Y., 2008, « Introduction. Former des élites dans un monde incertain : stratégies scolaires et recherche de justice », *Éducation et Sociétés*, n° 21, 5-16.
- Geisser, V., Ben Sedrine S., 1999, *Le retour des diplômés : enquête sur les étudiants tunisiens formés à l'étranger dans les années 1990, contribution scientifique au débat sur le co-développement universitaire*, Tunis, IFC, IRMC, INTES, mai 1999.

5. Voir l'article de A. Belkadi et M. Charef, et celui de F. Koshstall dans l'ouvrage.

- Hirt N., 2003, « Au Nord comme au Sud, l'offensive des marchés sur l'université », [éditorial], *Alternatives Sud*, Paris, L'Harmattan : Louvain-la-Neuve, Centre tricontinental, vol. 10, n° 3, 9-31.
- Niane B., 1992, « Le transnational, signe d'excellence. Le processus de disqualification de l'État sénégalais dans la formation des cadres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 95, décembre, 13-25.
- Mazzella S., 2006, « L'enseignement supérieur privé en Tunisie. La mise en place étatique d'un secteur universitaire privé », *Alfa. Maghreb et sciences sociales 2006*, IRMC, Tunis : Maisonneuve & Larose, Paris, 235-245.
- Mazzella S., 2007, « Une "libéralisation d'État" de l'enseignement supérieur ? Mutations internationales et évolutions maghrébines. Introduction », *Alfa. Maghreb et sciences sociales 2007*, IRMC, Tunis : Maisonneuve & Larose, Paris, 15-22.
- Siino F., 2004, « L'université tunisienne banalisée. Mise à niveau libérale et dépolitisation », *Annuaire de l'Afrique du Nord 2002*, Paris, CNRS Éditions, t. 40, 187-200.
- Szerszynski B. et Urry Y., 2002, "Cultures of cosmopolitanism", *The Sociological Review*, vol. 50, n° 4, 461-481.
- Wagner A.-C., 2007, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 117 p.